

BUDGET

Les commissions de l'Assemblée nationale entament cette semaine l'examen du projet de budget 2008. La majorité parlementaire n'apportera pas de modifications profondes. D'autant que le rapporteur général du Budget, Gilles Carrez (UMP), a averti qu'il « rejettera systématiquement » tous les amendements « aggravants » qui creuseraient le déficit.

L'Assemblée nationale ne devrait guère modifier le projet de loi de Finances 2008

La philosophie du projet de loi de Finances 2008, qui sera défendue en séance publique à partir du 16 octobre par le ministre du Budget, Eric Woerth, et dont les commissions à l'Assemblée nationale débute l'examen cette semaine, repose sur un véritable paradoxe. D'un côté, des mesures fermes de baisse de la dépense publique (moins de fonctionnaires, baisse du train de vie de l'Etat). Mais de l'autre, un effort très faible de désendettement, alors que François Fillon, le Premier ministre, a parlé récemment de « faillite » de l'Etat. C'est que, parallèlement, il a fallu compenser les allègements fiscaux et la défiscalisation des heures supplémentaires votés cet été.

Dans la répartition traditionnelle des rôles, c'est le gouvernement qui serre les boulons et il dispose a posteriori de l'arme des collectifs budgétaires. Les députés et sénateurs représentent, pour leur part, des groupes de

pression qui poussent à la dépense. Cette année, c'est, au contraire, le rapporteur général du Budget, Gilles Carrez (UMP), représentant aussi les groupes de la majorité, qui parle de « réduire le déficit ». Il utilise même le terme de « rigueur ».

« Jouer sur les recettes »

Actuellement en pleine rédaction des commentaires d'articles du projet de loi de Finances, Gilles Carrez explique que « sa seule marge de manœuvre » est de « jouer sur les recettes ». Il envisage de mettre en réserve 5 milliards d'euros de dépenses par mesure de précaution, notamment sur les dispositifs sociaux et l'allocation aux adultes handicapés, afin de « ne pas lâcher tout d'emblée ». Mais surtout, en matière de recettes, il n'accepte « aucune » mesure nouvelle au-delà de celles votées en juillet, la rigueur s'imposant. Le rapporteur général avertit donc que, pendant la discussion budgétaire, en com-

Les dépenses de l'Etat en 2008

En milliards d'euros	
Total 2008 (crédits de paiements) = 271,8 milliards d'euros	
Enseignement et recherche	82,5
Engagements financiers de l'Etat	42,4
Défense	36,8
Travail, emploi et solidarité	24,4
Sécurité et justice	22,4
Ecologie, ville, logement	17,3
Autres missions	46

« Les Echos » / Source : ministère du Budget

mission comme en séance, il « rejettera systématiquement » tous les amendements « aggravants » qui creuseraient le déficit. En particulier, il interdira le recours au remplacement de l'impôt par l'emprunt.

Le rapporteur général en rajoutera donc par rapport à la prudence naturelle du ministre du Budget et n'acceptera que les

amendements « positifs ». S'il forme désormais avec Didier Migaud, président PS de la commission des Finances, un duo inédit, objet de désaccords de fond, il précise que leur « culture commune » et le « sens de l'Etat » de chacun favorisent l'échange. Il ne désespère pas même de trouver un « compromis » sur le plafonnement des niches fiscales.

Président de la commission des Affaires culturelles et sociales, Pierre Méhaignerie ne partage pas le pessimisme de certains prévisionnistes économiques et estime qu'un « climat de confiance » est en train de revenir, estimant qu'une croissance à 2 % est « possible » – mais le gouvernement table sur 2,25 % de croissance l'an prochain.

Un impôt minimal alternatif

Pierre Méhaignerie défendra trois amendements consécutifs à la loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (Tepa) qui bénéficie, dit-il, aux plus modestes. Lui aussi est favorable au plafonnement des niches fiscales et à la mise en place d'un impôt minimal alternatif. Il présentera aussi, comme en 2005, une proposition de « barémisation » des cotisations patronales et salariales, qui refléterait ainsi la réalité des allègements de charges. Enfin, comme le paiement des heures supplémentaires, souhaite-t-il,

« ne doit pas oublier les ouvriers de l'industrie », il voudrait qu'on laisse les salariés choisir entre repos compensateur et heures supplémentaires payées.

Le député Hervé Mariton (UMP) ne partage pas forcément toutes ces options, puisqu'il voudrait voir le niveau du déficit encore réduit. Au mécanisme proposé par ses collègues, notamment l'impôt minimal, il préfère la méthode plus classique de plafonnement des niches fiscales contenue dans le budget 2006. Mais le Conseil constitutionnel avait censuré ce dispositif, qui n'avait pas été remplacé par le gouvernement.

Le rapporteur général Gilles Carrez a souligné sa volonté de rigueur ou de maîtrise ; certains de ses collègues utilisent les termes plus directs de budget de transition. Très peu dans la majorité avancent en tout cas la notion de rupture.

CHRISTIAN BATAILLE
(Nord, PS)